

CRS TRA News

Journal mensuel
du Centre de Recherche Scientifique et Technique sur les Régions Arides
N°14 **2002**



Dans ce numéro :

- Conférence de
M Hama Arba.
- Séminaire International
sur l'Agriculture
Saharienne à l'Univ de
Biskra.
- News : Audit EURO-



La seule bataille perdue
est celle qu'on n'a jamais engagée

Dossier:**Vers
Johannesburg**

Qu'est-ce que le Sommet de Johannesburg?

Le 20 décembre 2000, la 55e Assemblée générale des Nations unies (AGNU) a adopté une résolution concernant l'examen décennal des progrès accomplis dans la mise en oeuvre des textes issus de la **Conférence des Nations Unies sur l'Environnement et le Développement (CNUED)***, qui s'est tenue à Rio de Janeiro en juin 1992. Cet examen prendra la forme d'une réunion au sommet nommée Sommet mondial du développement durable (SMDD) qui se tiendra du 26 août au 4 septembre 2002 à Johannesburg (Afrique du sud).

L'examen décennal vise essentiellement à faire l'évaluation des réalisations s'inscrivant dans le cadre de l'Agenda 21 et des autres textes issus de la CNUED ainsi qu'à recenser les domaines où des efforts supplémentaires sont nécessaires. Cette évaluation devrait déboucher sur des décisions pragmatiques concernant la mise en oeuvre de ces textes ainsi que sur un engagement et un appui politique renouvelés en faveur du développement durable.

Ainsi, le Sommet de 2002 doit inciter les États à *réitérer leur engagement politique en faveur du développement durable et à favoriser le renforcement d'un partenariat Nord/Sud*.

La Commission du développement durable des Nations unies (CDD) joue le rôle de conférence ou de comité préparatoire (PrepCom) au SMDD et s'est réunie quatre fois avant la tenue du sommet. Outre les questions organisationnelles qui ont été à l'ordre du jour de la première rencontre, la CDD a procédé à l'examen et à l'évaluation de la mise en oeuvre de l'Agenda 21 et des autres textes issus de la CNUED, en se fondant sur les rapports

La Conférence des Nations Unies sur l'Environnement et le Développement

Cette Conférence connue sous le nom de "Sommet planète Terre" de Rio de Janeiro, (3 - 14 juin 1992) a réuni des dirigeants politiques, diplomates, scientifiques, représentants des medias et organisations non gouvernementales (ONG) de 179 pays pour réconcilier l'impact des activités socio-économiques humaines et l'environnement. Les représentants d'ONG ont présenté leur vision de la situation future du monde en matière d'environnement et de développement socio-économique. La Conférence des Nations Unies de Stockholm (1972) avait centré l'attention internationale sur l'environnement, en particulier sur la dégradation de ce dernier et de la "pollution transfrontière". Le concept était particulièrement important, car la pollution ne connaît pas les frontières politiques ou géographiques, il a été élargi à des questions d'environnement transnationales, nécessitant une action concertée de tous les pays pour s'y attaquer efficacement. Les problèmes importants d'environnement global incluent toutes les formes de pollution, les changements climatiques, l'appauvrissement de la couche d'ozone, l'utilisation et la gestion des ressources en eau douce, la déforestation excessive, la désertification et la dégradation des sols, les déchets toxiques et les atteintes à la diversité biologique. Les problèmes d'environnement régionaux ou locaux, tels que l'urbanisation extensive, la déforestation, la désertification et la rareté des ressources naturelles, peuvent avoir ainsi de sérieuses répercussions sur la sécurité internationale à une plus grande échelle pouvant causer des tensions sociales et les conflits entraînent davantage de flux de réfugiés. La dégradation de l'environnement dans diverses parties du monde en développement de même que du monde développé peut affecter de cette façon les intérêts de la planète dans son ensemble.

La reconnaissance internationale de la nécessité d'intégrer les questions de la protection de l'environnement et de la gestion des ressources naturelles avec les questions socio-économiques de la pauvreté et du sous-développement a culminé au Sommet de la Terre de 1992. L'idée a été exprimée dans la définition "*développement durable*", en tant que développement qui répond aux besoins du présent sans compromettre les possibilités des générations futures à satisfaire leurs propres besoins. Ce concept doit répondre aux attentes des partisans du développement économique comme de la conservation de l'environnement.

Le Sommet la Terre a marqué l'histoire en attirant l'attention mondiale sur la notion, nouvelle pour l'époque, que les problèmes d'environnement de la planète étaient intimement liés aux conditions économiques et à la justice sociale. Les besoins sociaux, doivent être traités ensemble *pour l'obtention de résultats tangibles sur le long terme*. Il montre que si les populations sont pauvres et les économies nationales sont faibles, l'environnement souffre; si l'environnement est maltraité et les ressources sont surconsommées, les populations souffrent et les économies déclinent.

La conférence a aussi montré que les actions ou décisions locales, aussi mineures soient elles, bonnes ou mauvaises, ont des répercussions dont la portée est potentiellement mondiale.

La rencontre de Rio a souligné la façon dont les différents facteurs sociaux, économiques et d'environnement sont interdépendants et évoluent ensemble. Il a identifié les éléments critiques du changement, en révélant que le succès dans un secteur nécessite une action dans les autres secteurs pour se poursuivre dans le temps.

Au cours de l'année 2001 et 2002, plusieurs activités préparatoires ont eu lieu. Au plan national, les États ont produit des rapports nationaux qui devaient être déposés au secrétariat du SMDD en février 2002. Les rapports reçus jusqu'à maintenant sont disponibles sur le site du SMDD.

Des tables rondes régionales se sont tenues, mobilisant des experts de chaque région des Nations unies afin de définir des priorités qui seront transmises au Bureau du PrepCom ainsi qu'aux PrepComs régionaux et sous-régionaux. Ces derniers ont eu lieu au cours de l'été et de l'automne 2001. Les rapports de la plupart des PrepComs régionaux et sous-régionaux sont disponibles sur le site officiel des Nations unies pour le Sommet de Johannesburg.

Enfin, le processus préparatoire au plan global a pris la forme de quatre comités préparatoires. Le PrepCom I, qui s'est tenu à New York (États-Unis) du 30 avril au 2 mai 2001, fut dédié à l'examen de questions organisationnelles ainsi qu'à l'élection du Bureau du PrepCom. Ce bureau comprend 10 membres et fut invité par le PrepCom à jouer un rôle actif dans le processus préparatoire au sommet et à chercher à mobiliser un soutien politique de haut niveau tant auprès des gouvernements nationaux que des institutions internationales, notamment des institutions de financement comme le FEM.

Le PrepCom II a eu lieu du 28 janvier au 8 février au siège des Nations unies à New York. Les délégués ont commencé l'examen de la mise en œuvre des textes issus du Sommet de Rio et se sont entendus pour transmettre au PrepCom III une première version du plan d'action (l'Exposé du Président) qui doit être adopté à Johannesburg.

L'examen de la mise en œuvre s'est fait par le biais de présentations d'organisations internationales, financières et autres, du dialogue multipartite, par un débat général ainsi que par la présentation des rapports des PrepCom régionales et autres processus intergouvernementaux.

L'Exposé du Président a été élaboré sur la base des discussions tenues sur les thèmes inscrits à la liste auxquels s'ajoutait un document informel sur la gouvernance du développement durable.

L'objectif premier du Sommet était de produire un agenda large et un nouveau plan pour l'action internationale sur les questions d'environnement et de développement qui aiderait à guider la coopération internationale et la politique de développement dans le siècle prochain.

La CNUED a proclamé *le concept du développement durable comme un objectif atteignable pour chacun de par le monde, que ce soit au niveau local, national, régional ou international*. Elle a reconnu que l'intégration et l'équilibre des préoccupations d'ordre économique, social et d'environnement dans la satisfaction de nos besoins sont vitales pour le maintien de la vie humaine sur la planète et qu'une telle *approche intégrée est réalisable si les esprits et les mains travaillent ensemble*.

Un élément majeur de la CNUED a été l'Action 21, un audacieux et vaste programme d'actions appelant de nouvelles façons d'investir dans notre futur pour atteindre un développement durable global au 21^{ème} siècle. Ses recommandations vont **des nouvelles méthodes d'éducation, aux nouvelles façons de préserver les ressources naturelles et aux nouveaux moyens de participer à une économie durable**.

Les autres résultats de la CNUED :

- [La Déclaration de Rio](#) : Un ensemble de 27 principes universellement applicables pour aider à orienter l'action internationale sur la base de la responsabilité environnementale et économique.
- [La Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques](#) : Un accord juridique contraignant, signé par 154 gouvernements au Sommet de Rio, ayant pour objectif ultime la stabilisation des concentrations de gaz à effet de serre dans l'atmosphère à un niveau qui prévient la dangereuse interférence anthropique (due à l'intervention de l'homme) avec le système climatique.
- [La Convention sur la diversité biologique](#) : Un accord juridique contraignant qui a été signé par 168 pays jusqu'à présent. Il représente un pas important dans la protection de la diversité biologique, l'utilisation durable de ses composants
- [La Déclaration sur les principes sur la gestion des forêts](#) : 15 principes juridiques gouvernant la décision politique pour la protection et une utilisation et un usage plus durables des ressources forestières globales. Ces principes sont très importants dans la mesure où ils représentent le premier grand consensus international sur une utilisation et une protection meilleures de tous les types de forêts.

Voir aussi



Le document traite des thèmes suivants :

- Élimination de la pauvreté
- Modification des modes de consommation et de production non viables
- Protection et gestion des ressources naturelles aux fins du développement économique et social
- Développement durable à l'ère de la mondialisation
- Santé et développement durable
- Développement durable des petits pays insulaires en développement
- Initiatives en faveur du développement durable de l'Afrique
- Moyens d'exécution
- Renforcement de la gouvernance du développement durable aux niveaux national, régional et international

L'objectif du PrepCom III, tenu du 25 mars au 5 avril 2002 à New York (Etats-Unis), était d'examiner les thèmes proposés dans l'Exposé du Président et d'adopter un nouveau texte de négociation à soumettre au PrepCom IV. Les discussions ont été menées au sein de trois groupes de travail, dont un qui a abordé le thème de la gouvernance du développement durable, et ont résulté en un grand nombre d'amendements apportés au texte, l'allongeant ainsi considérablement. Un

dialogue multipartite a donné lieu à la négociation d'une version révisée de l'Exposé du Président présentée au début de la deuxième semaine et du texte révisé sur la gouvernance, renommé "Cadre institutionnel pour le développement durable", ainsi qu'à l'examen des partenariats/initiatives également appelés conclusions de "Type 2". Les négociations furent lentes et difficiles, et aucun consensus n'a été atteint sur ce qu'il est désormais tenu de nommer l'"Engagement de Bali" (plan d'action). Le 26 juin, le gouvernement brésilien a passé le flambeau à l'Afrique du Sud lors d'une cérémonie qui eut lieu à Rio. Une centaine de chefs d'États et de gouvernements ont confirmé leur présence au Sommet. On attend plus de 60 000 personnes à Johannesburg du 26 août au 4 septembre afin de participer au Sommet ainsi qu'aux diverses activités parallèles.

La diversité biologique, les changements climatiques, la désertification, la gestion, la conservation et le développement durable des forêts: dix ans après Rio, où en est la mise en oeuvre des conventions lancées au Sommet de la terre? Pour mesurer le chemin parcouru et pour relancer les initiatives de Rio, l'Organisation des Nations Unies et ses états Prendre en compte la trilogie environnement, économie et société dans toute prise de décision. Responsabiliser les gens en développant leur sens critique et en les incitant

membres participeront, cet été, au Sommet mondial sur le développement durable, qui aura lieu à Johannesburg, en Afrique du Sud. A cette occasion, le Devoir s'associe avec l'Observatoire de l'écopolitique internationale, un groupe de recherche de l'institut des sciences de l'environnement et de la faculté de science politique de l'UQAM à s'impliquer dans les processus de décision. Réfléchir sur la non-durabilité des modes de développement des pays riches et sur les causes des difficultés des pays pauvres.

* Université du Québec

Conférence de M. Hama Arba Diallo

Secrétaire exécutif de la Convention des Nations Unies de lutte contre la désertification
Université du Québec à Montréal, le 4 février 2002



Hama Arba Diallo est le Secrétaire exécutif de la [Convention des Nations unies de lutte contre la désertification](#)

Lors de la préparation du Sommet de Rio, M. Diallo était le Représentant spécial du Secrétariat général des Nations Unies pour la Conférence des Nations unies sur l'environnement et le développement (CNUED).

Il fut également en charge du processus préparatoire pour la CNUED en Afrique avant de se joindre au Secrétariat de la Conférence des Nations Unies en 1990. Il fut pendant 24 ans un haut fonctionnaire au ministère des affaires étrangères burkinabe alors qu'il fut nommé Ministre des affaires étrangères en 1983.

Comme spécialiste du développement économique africain et de l'environnement, M. Diallo a longtemps été impliqué dans le Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD). De 1979 à 1983, il fut Directeur du Bureau des Nations Unies Soudano-sahélien (UNSO) à New York sous la supervision du PNUD. Le Bureau supervisa l'implantation de programmes nationaux et régionaux contre la sécheresse et la désertification au Sahel. De 1966 à 1976, M. Diallo fut aussi délégué de l'Assemblée générale des Nations Unies, de l'ECOSOC, du PNUD, et PNUE.

La CCD en tant qu'outil de Développement Durable

Distingués invités,

Mesdames, Messieurs

Je voudrais tout d'abord remercier l'Agence Canadienne pour le Développement international (ACDI) et l'Observatoire de l'Écopolitique Internationale (OEI) de l'UQAM d'avoir bien voulu m'inviter à aborder avec vous le thème de la Convention sur la lutte contre la désertification en tant qu'outil de développement durable.

Il m'est particulièrement agréable d'échanger sur ce sujet avec les étudiants et chercheurs de l'UQAM dont les travaux sur les questions de développement durable constituent d'excellentes références pour plusieurs catégories d'acteurs.

La Convention sur la lutte contre la désertification, vous en connaissez le cheminement. Elle est un résultat concret de la Conférence des Nations Unies sur l'Environnement et le Développement qui a eu lieu à Rio de Janeiro, Brésil, en 1992.

Un comité intergouvernemental de négociation, fut constitué la même année, par l'Assemblée Générale des Nations Unies, dans le but d'élaborer un instrument juridique, fixant les orientations pour lutter contre la désertification et atténuer les effets de la sécheresse.

La Convention des Nations Unies sur la lutte contre la désertification dans les pays gravement touchés par la sécheresse et/ou la désertification, en particulier en Afrique, a été adoptée le 17 juin 1994, après treize mois de négociations réparties en cinq sessions. Elle fut ouverte à la signature, dès le mois d'octobre de la même année. Elle entra en vigueur le 26 décembre 1996, après le dépôt du cinquantième instrument de ratification.

À ce jour, la CCD est ratifiée par 178 parties. À mes yeux, cette large adhésion à la CCD est le témoignage le plus éloquent de l'universalité de la désertification. Selon les termes de la Convention, la désertification désigne "la dégradation des terres dans les zones arides, semi-arides et sub-humides sèches par suite de divers facteurs, parmi lesquels les variations climatiques et les activités humaines".

Plus d'un tiers de la surface émergée du globe est directement exposée aux effets néfastes de la

dégradation des terres. Dans les régions les plus fragilisées, la désertification sape la capacité de renouvellement des ressources naturelles qui sont à la base de la production de richesses. Dès lors, particulièrement dans les pays en développement, désertification rime souvent avec accroissement de la pauvreté. En Afrique, un peu plus d'un milliard d'hectares sont modérément ou gravement touchés par la désertification.

Toutes les régions du monde sont concernées cependant. Au total 110 pays ont été recensés comme zones exposées à l'aridité et à la dégradation des terres.

Les coûts économiques des effets de la désertification sont multiples et difficiles à cerner. Selon une estimation du Programme des Nations Unies pour l'Environnement (PNUE - 1998), la désertification entraîne une perte annuelle d'environ 42 milliards de dollars américains. Les coûts indirects sont encore plus considérables. L'Afrique à elle seule perdrait 9 milliards de dollars/an; l'Asie 21 milliards/an, l'Amérique du Sud 3 milliards/an; l'Amérique du Nord 5 milliards/an; l'Australie 3 milliards/an, l'Europe 1 milliard/an.

La désertification touche les moyens de subsistance de plus d'un milliard de personnes à travers la planète, soit un cinquième de la population mondiale. Son incidence, quoique variant sensiblement d'une région à l'autre, se traduit par une perte de productivité des sols, et aussi par une altération des eaux et des régimes pluviométriques, ce qui induit, notamment dans les régions rurales, un accroissement de la pauvreté, une dégradation accélérée de la qualité de vie et un approfondissement des phénomènes migratoires, notamment du sud vers le nord.

Il s'agit d'un grave problème qui mériterait de plus longues évocations dans les médias, surtout une attention beaucoup plus soutenue par les différents centres de décisions, que ce soit au niveau national, régional ou international. Dans certains pays, la gravité de la désertification est telle, qu'elle risque d'entraîner une désorganisation totale de l'économie, surtout en milieu rural où les problèmes nés de la désertification sont incommensurables.

La Convention sur la lutte contre la désertification propose de nouvelles orientations, basées sur une approche novatrice visant le respect de certains principes fondamentaux comme: le processus

participatif, la création d'un environnement porteur qui valorise l'action au niveau local, la mise en place d'un cadre de coopération axé sur le partenariat et non l'assistant, la promotion

d'activités qui s'intègrent dans une stratégie cohérente de développement.

A. La CCD: un instrument de Développement Durable

La Convention sur la lutte contre la désertification n'a certainement pas l'ambition d'apporter toutes les réponses aux questions multiples que sous-entend la problématique du développement. Pour autant, les orientations préconisées dans la Convention, **en particulier pour la formulation des programmes d'action nationaux (PAN), sous régionaux et régionaux**, constituent de nouvelles opportunités pouvant créer dans les zones concernées des conditions de vie décentes, lesquelles - tout en replaçant l'Homme au centre des préoccupations - préservent le mode de renouvellement du milieu biophysique.

Quelques quarante trois pays ont finalisé à ce jour leurs programmes d'action nationaux (PAN) de lutte contre la désertification. À la lecture de ces documents PAN, il apparaît bien que le souci de satisfaction des besoins primaires des populations et l'aspiration à des conditions de vie meilleure, s'accompagnent de la volonté d'assurer la pérennité de la renouvelabilité des ressources naturelles. C'est exactement ce que préconisait le rapport Bruntland qui, le premier, avait évoqué en 1998, le concept de développement durable.

Lorsque l'on examine de près les priorités établies par les pays touchés par la désertification, il est frappant de constater que l'effort en cours, vise à reconsidérer les bases mêmes de la relation entre l'Homme et la ressource naturelle. Les activités à mener portent notamment sur la gestion intégrée des ressources en eau, la conservation des sols et la promotion de l'agroforesterie, la promotion des sources d'énergie renouvelable, l'établissement et la mise en oeuvre de systèmes de production agricole adaptés au milieu aride et semi-aride, pour

ne citer que quelques-unes des **activités prioritaires**, identifiées **dans plusieurs pays en développement touchés par la désertification**.

L'examen des rapports nationaux soumis à la Conférence des Parties de la CCD, confirme bien que pour ce qui est de la marche à suivre, la CCD apporte aux décideurs nationaux des outils leur permettant de mieux appréhender l'effort pour le développement durable dans des pays gravement touchés par la désertification.

Il faut noter que dans la mise en oeuvre de la CCD, les pays découvrent tous les avantages à tirer du développement des synergies entre les différentes Conventions relatives à l'environnement global. C'est ainsi que des efforts ont été faits pour montrer que des actions de lutte contre la désertification peuvent aussi avoir des impacts très positifs sur la protection de la biodiversité.

En outre, de nombreux pays ont entrepris maintenant d'intégrer leur PAN dans leurs stratégies nationales de développement durable. Ce faisant, ils répondent à une demande de la Convention et de la Conférence des Parties. Des consultations poussées ont eu lieu ces deux dernières années, en vue par exemple, de refléter les activités prioritaires de lutte contre la désertification dans les cadres de coopération entre ces pays et leurs principaux partenaires multilatéraux, à l'instar de la Banque Mondiale, du PNUD et de la Communauté Européenne.

Il demeure important cependant de souligner que, laissés à eux-mêmes, ces pays auront beaucoup de difficultés à mettre en oeuvre de façon efficace leurs programmes de lutte contre la désertification.

B. La dynamique des relations Nord/Sud dans le cadre de la CCD

Parmi les facteurs inhérents au succès de la CCD, figure par conséquent la nécessité d'oeuvrer pour un renforcement de la coopération entre partenaires du Nord et du Sud, ainsi qu'une mobilisation soutenue de la communauté internationale.

Cette responsabilité particulière des principales Parties à la Convention est largement évoquée dans le traité. Le texte de la Convention souligne par exemple dans son article 3-b ("principes") que "les Parties devraient, dans un esprit de solidarité et de partenariat internationaux, améliorer la

coopération et la coordination aux niveaux sous-régional, régional et international, et mieux concentrer les ressources financières, humaines, organisationnelles et techniques là où elles sont nécessaires".

Les articles relatifs aux obligations des Parties (articles 5 et 6) et les questions financières (articles 20 et 21) soulignent à nouveau l'importance d'une véritable coopération Nord/Sud sans laquelle tous les efforts déployés pour élaborer des programmes d'action resteront vains. À cet égard, il semble bien que beaucoup reste à faire. Une des principales

conclusions de l'examen des rapports nationaux par la Conférence des Parties a été précisé, la faiblesse du niveau d'implication des partenaires au développement, tant pour soutenir l'élaboration des PAN que pour en faciliter la mise en oeuvre.

En réalité, la CCD de ce point de vue ne fait que révéler un peu plus, une donnée inquiétante, reconnue par toute la communauté internationale, à savoir, la baisse de plus en plus marquée de l'Aide Publique au Développement.

Un récent rapport de l'OCDE confirme que l'aide au développement représente en moyenne 0,34% du PIB des pays industrialisés. On est loin des 0,7% souvent considérés par ces mêmes pays, comme un effort minimum à consentir.

Dans les pays en développement touchés par la désertification, cette donnée s'inscrit dans un contexte économique difficile, aggravé par le fardeau de la dette et des barrières commerciales qui limitent l'accès de leurs rares produits d'exportation sur le marché mondial.

La lutte contre la désertification a besoin d'un partenariat responsable, fondé sur le fait que, l'existence durable d'un monde prospère et en paix, repose sur l'expression de la solidarité de l'hémisphère Nord vis à vis de l'hémisphère Sud.

La CCD a donné lieu à quelques expérimentations pour une coopération renouvelée. C'est ainsi que des pays comme la France, l'Allemagne, les Pays Bas, l'Italie et le Canada ont accepté de jouer le rôle de "chef de file" dans un certain nombre de pays africains, comme respectivement: le Cap Vert, le Mali, le Sénégal, le Niger et le Ghana.

C. Les espoirs vis à vis de Johannesburg

La cinquième session de la Conférence des Parties à la CCD "invite les participants au Sommet mondial pour le développement durable à tenir compte, dans leurs délibérations, des défis posés et des possibilités offertes par la lutte contre la désertification et les activités visant à freiner la dégradation des sols et à atténuer les effets de la sécheresse dans les pays touchés y compris en ce qui concerne les ressources financières, dans le but de renouveler les engagements politiques et d'assurer le développement durable..." La désertification a été reconnue, il y a dix ans, à Rio de Janeiro, comme un phénomène mondial aux effets dévastateurs, contre lequel la communauté internationale doit apporter une réponse, dans le but d'améliorer les conditions de vie de plus d'un milliard de personnes.

La CCD qui est considérée comme un véritable instrument de développement cohérent arrive désormais à un âge de maturité. Des progrès importants ont été accomplis, y compris dans les

De fait, ce rôle de "chef de file" vise à faciliter la mise en oeuvre de la Convention, en instaurant un contexte permanent de consultation, entre les partenaires au développement représentés dans un pays donné et les principales autorités du pays en question. Ce mécanisme de consultation offre l'avantage d'associer tous les partenaires impliqués y compris les représentants des ONG et des organisations communautaires de base, dans le processus de la CCD. Le "chef de file" a un rôle d'animation et de coordination. Il aide à l'établissement d'un partenariat s'articulant autour d'accords portant sur le financement du programme d'action national de lutte contre la désertification. Le "chef de file" est proposé par le gouvernement du pays bénéficiaire avec l'accord des autres partenaires concernés.

D'autres processus bilatéraux et multilatéraux pourront certainement aider, à davantage affirmer l'intérêt de la communauté internationale à une mise en oeuvre réussie de la CCD. À cet égard, les évolutions récentes intervenues au niveau du Fonds pour l'Environnement Mondial suscitent beaucoup d'espoir dans les pays en développement qui ont définitivement besoin de pouvoir disposer d'un fonds de financement de la lutte contre la désertification, clairement identifié. Le soutien des organisations internationales comme la Banque Mondiale et le PNUD demeure aussi crucial pour le processus CCD.

pays les plus défavorisés, dans le but de mettre en place, les bases d'un franc lancement des programmes d'action nationaux de lutte contre la désertification.

Dans nombre de ces pays, lutte contre la désertification et élimination de la pauvreté ne font qu'un. Ces pays attendent par conséquent du sommet de Johannesburg, davantage qu'une confirmation de la volonté de la communauté internationale à les soutenir dans cette tâche gigantesque qui consiste à atténuer la pauvreté en appliquant rapidement et de manière efficace les programmes d'action de lutte contre la désertification.

Dix ans après le sommet de Rio, plus de cinq ans après l'entrée en vigueur de la CCD, les décideurs, quel que soit par ailleurs, leur niveau de pouvoir, ne peuvent plus dire qu'on ne le savait pas.

- On sait que plus d'un milliard de personnes souffrent des effets négatifs de la désertification;
- on sait que l'Afrique, l'Asie, ainsi que l'Amérique Latine et les Caraïbes sont les régions les plus touchées, mais également les plus démunies pour lutter contre la désertification;
- on sait que les multiples coûts écologiques, économiques et sociaux qui naissent de la désertification ne font qu'enfoncer un peu plus les pays de ces régions, dans une pauvreté insoutenable;
- on ne peut plus ignorer que nombre de foyers de tensions politiques trouvent leur source également dans les longs cycles de sécheresse et la généralisation de la désertification.

Si nous (la communauté internationale) sommes d'accord que nous savons tout cela, nous nous devons de dépasser les déclarations d'intention et, de résoluement nous engager, aux côtés des pays concernés pour mettre en oeuvre les programmes d'action de lutte contre la désertification.

Les pays industrialisés ainsi que les organisations internationales compétentes ont de ce point de vue une responsabilité historique. Les moyens existent pour à la fois lutter contre la désertification et atténuer la pauvreté.

Pour les 110 pays concernés, tout l'enjeu du sommet de Johannesburg se résume à cette détermination et la volonté de mobiliser davantage l'attention et l'action de la communauté internationale à cette cause essentielle qui conditionne leur existence au quotidien.

Séminaire International
Le développement de l'agriculture saharienne
Comme alternative aux ressources épuisables
Biskra 22-23 octobre 2002
Université Mohamed Khider



Les régions sahariennes voient aujourd'hui un regain d'intérêt pour le secteur agricole qui était en déclin, par la mise en valeur des terres agricoles.

Une véritable mutation s'opère notamment dans les Ziban.

Les objectifs de ce séminaire qui s'est déroulé à l'Université de Biskra les 22 et 23 octobre 2002, avec la participation du CRSTRA sont triples (voir cadre ci-dessous)

Objectifs :

- l'établissement d'un bilan de l'agriculture saharienne pour les deux dernières décennies
- tirer profit des expériences antérieures
- dégager les meilleures orientations pour cette agriculture

Axes du séminaire

- ▶ Développement des systèmes de production dans les zones sahariennes
- ▶ Rôle du financement dans la relance du secteur
- ▶ Retombées socio-économiques des différentes politiques agricoles
- ▶ Perspectives du développement de l'agriculture saharienne
- ▶ Impact des systèmes d'approvisionnement et de commercialisation sur le fonctionnement du secteur.



Ouverture du Séminaire



Communication de Mr Gaouar, Directeur du CRSTRA



News

Audit EUR-OPA

Biskra 8-11 septembre 2002



Un audit a été effectué du 8 au 11 septembre 2002 au CRSTRA dans le cadre des accords du réseau EUR-OPA Euro-Méditerranée.

Ont participé :

Mr EL HADEF Mohamed Lamine, Sous directeur de l'évaluation et des études prospectives, Direction de la Coordination de la Recherche Scientifique et du Développement Technologique (Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique)

Mr GAOUAR Abdelaziz, Directeur du Centre de Recherche Scientifique et Technique sur les Régions Arides (CRSTRA)

Mr GORENS Jean Mathias, Premier Conseiller de l'Opérateur Régional des Observatoires du Sahara et du Sahel (OSS)

Mme SARCOTTE Anna, Experts en relation scientifiques internationales auprès du réseau EUR- OPA

Mr NAPIAS Expert hydrologique auprès du réseau EUR- OPA.

Après deux années d'existence en tant que centre de recherche associé Euro-Méditerranée sur les régions arides, affilié au réseau EUR-OPA, le Centre de Recherche Scientifique et Technique sur les Régions Arides (CRSTRA) vient de faire l'objet d'un audit en vue de sa labellisation comme observatoire auprès de l'OSS en Algérie, et ce, dans le cadre de la convention de consortium du 17 juillet 2000.

Conformément aux dispositions de cette convention, le CRSTRA s'engage à fournir des rapports d'activités scientifiques et financiers aux instances concernées pour servir de base aux travaux d'évaluation de l'OSS et de l'opérateur régional. Il a été mis à leur disposition tous les documents comptables et les proceedings et les documents scientifiques reflétant les activités du centre. Les experts chargés de

l'audit ont été informés sur l'importance au centre et à son rôle dans la Lutte contre la Désertification, entité désignée comme point focal à l'échelle nationale.

Le travail s'est déroulé dans de bonnes conditions et les experts ont fait part de leur impression d'ensemble positive sur les activités du centre notamment sur la stratégie adoptée par ce dernier en matière d'organisation des activités sous forme de « réseau d'entités de recherche.

Une journée de visite des « balcons » de GHOUFI a été organisée au profit des visiteurs par le Centre de Recherche Scientifique et Technique sur les Régions Arides. Les experts ont d'ailleurs été reçus par les autorités civiles de wilaya qui les ont informés sur les préoccupations en matière d'Aménagement de l'espace de la wilaya et de développement durable.

OUVRAGES - THESES

Ouvrages

« **DYNAMIQUES RURALES DANS LE MAGHREB PROFOND** » Sous la direction de Marc COTE
Collection Territoires en mutation janvier 1999
Revue de l'UPRESA du CNRS (Université Paul Valéry, Montpellier III)
Cet ouvrage collectif traite de la paysannerie et du milieu rural en Algérie, au MAROC, et en Tunisie.
ISBN 2-84269-301-9

MANIFESTATIONS SCIENTIFIQUES

Séminaires organisés en 2002

Egalement sur votre agenda 2002 :

Séminaire international sur :

**« Le développement de l'agriculture saharienne
comme alternative aux ressources épuisables »
Université de Biskra 22-23 octobre 2002**

**2^{ème} Colloque Maghrébin
en Génie Civil**

Biskra, les 10 et 11 décembre 2002



REVUE DE LA PRESSE

Le MONDE Aujourd'hui 16 octobre 2002

Métamorphose dans le secteur de l'hydraulique

Le secteur de l'hydraulique au niveau de la wilaya de Ouargla connaît une métamorphose avec des opérations en cours de réalisation, au moment où les responsables du secteur comptent sur les résultats d'une étude technique pour améliorer les performances du secteur et juguler les effets ravageurs de la remontée des eaux.



Station d'épuration de Touggourt, longtemps laissée à l'abandon

un bureau d'étude étranger qui a déjà achevé la première partie (diagnostic), en attendant d'autres conclusions. Parallèlement à cette étude, le secteur a bénéficié pour l'exercice budgétaire 2002 de plusieurs projets d'envergure comme la construction d'une station de déminéralisation d'eau dans la daïra d'El Borma, située à plus de 400 km du chef lieu de wilaya. D'un coût de plus de 120 millions de DA, pour un délai de réalisation n'excédant pas une année, cette station unique en son genre dans la wilaya, règlera définitivement le problème de la mauvaise qualité de l'eau auquel les habitants font face depuis longtemps. De nombreux projets sont prévus : réalisation de 650 m de galeries d'évacuation des eaux usées de Touggourt et d'un collecteur évacuateur de 1,10 m de diamètre sur une distance de 4,5 Km de Ouargla jusqu'à l'exutoire de Oum-Raneb. Parmi les opérations du Fond Spécial Sud, on peut citer la réhabilitation des équipements électromécaniques de la station d'épuration de Touggourt et d'un collecteur d'eaux usées à Sidi Khouiled, la réalisation d'une adduction d'eau pour la ville de Touggourt et l'équipement de 46 forages. Par ailleurs, l'opération bouchage des forages de prospection pétrolière, reconverti en production d'eau se poursuit toujours.

En effet, ce secteur fait parler de lui à chaque apparition de maladies à transmission hydrique. Le directeur de l'hydraulique de la wilaya reconnaît que ce problème de l'assainissement constitue un véritable casse tête du fait de la nature du terrain d'assiette de la ville de Ouargla, qui est situé dans une cuvette, et de surcroît fragile et agressive (forte salinité du sol) ce qui rend l'évacuation des eaux usées compliquées favorisant ainsi le phénomène de la remontée des eaux avec ses impacts néfastes sur l'agriculture et de manière générale l'écologie. Pour y faire face, la direction de l'hydraulique avait initié, l'année dernière, une étude générale de ce dossier à

REVUE DE LA PRESSE

Ce dossier devra être clos cette année avec l'inscription en septembre dernier d'une

opération portant fermeture des six derniers forages à risque.

Le problème de la remontée des eaux s'est toujours posé avec une grande acuité dans la région comme d'ailleurs dans les wilayas voisines de la wilaya de Ouargla. Les autorités (ministères, wilayas) et les services techniques (hydraulique, DSA, santé...) sont certes penché sur le problème mais les besoins en budget, compétences et organisation demeurent énormes.

Le CRSTRA a suscité à la sensibilisation des autorités concernant le problème des eaux usées et de la station d'épuration de Touggourt (à l'arrêt depuis longtemps). Les recommandations émanant du CRSTRA et de la mission française qui a visité les lieux en janvier 2002 ont contribué à œuvrer concrètement à la résolution de ce problème.

Les recommandations émanant des participants au séminaire sur « l'eau de l'Albien » ont porté leur fruit (voir CRSTRA News n° 10 Mai 2002)

Le CRSTRA et la Recherche

Le CRSTRA s'est doté d'un site Web pour permettre aux chercheurs, enseignants, étudiants et au grand public de mieux connaître l'organisation, les structures (actuelles et futures), les projets et la production scientifique ainsi que les activités du centre (séminaires...)

www.crstra.com